

mence, mais dans quelles limites de doses s'observent les effets utiles : or, dans le cas particulier, cette mesure n'est rien moins qu'aisée à définir, parce qu'on l'emprunte à l'ensemble de l'organisme et non pas à un ordre de symptômes en particulier. Si, au lieu d'interroger les faits, on se borne à suivre les errements adoptés, on peut dire que la quantité utile de bromure à administrer par jour oscille entre 2 et 4 grammes.

La saveur de la solution ainsi proportionnée est moins métallique, et partant moins désagréable que celle de l'iodure de potassium ; la sécheresse de la bouche est à peine marquée, et pas un malade ne s'en plaint spontanément. Les fonctions digestives restent indemnes, bien que nous n'osions pas affirmer avec quelques médecins qu'elles sont favorablement influencées. Le remède se prend sans précautions spéciales.

Les occasions de prescrire le bromure de potassium pour tempérer l'excitabilité du système nerveux sous quelque forme qu'elle se manifeste ne sont pas rares ; on a si peu de ressources à opposer aux affections convulsives, ou à l'élément spasmodique lorsqu'il intervient comme complication d'autres maladies, que tout médicament nouveau est le bienvenu. Les médecins peuvent épuiser, patiemment, la série des médicaments destinés à amender les affections dont le progrès échappe au malade ; mais, lorsque les symptômes se traduisent par des accidents extérieurs, évidents, saisissables dans le moindre de leurs détails, à la manière des spasmes de tout genre, l'opinion commande, et l'insuffisance de la médication n'a rien qui la dissimule. L'épileptique sait du reste, ou sinon lui, sa famille, combien il a eu d'accès, avec quelle violence ils se sont produits, sous quels aspects ils se sont répétés ; la mère compte les quintes de coqueluche comme elle mesure le degré de la chorée, comme l'hystérique suppute ses attaques. Il faut dans les remèdes appliqués à ces maladies visibles réunir deux conditions singulièrement délicates : modérer au plus vite les crises, diminuer ou supprimer à la longue la cause qui les entretient.

Le problème ainsi posé, et il ne se pose jamais autrement, est d'une solution difficile, mais les obstacles ne sont pas moins considérables lorsque, au lieu des phénomènes convulsifs de quelque solennité, on lutte contre des manifestations indistinctes, de l'agitation vague, de l'irritabilité nerveuse, des impulsions mal classées, de l'insomnie, de l'instabilité physique ou morale, et tous les éléments qui sont le fond commun des états nerveux non dénommés.

Le bromure de potassium a été essayé dans ces deux catégories de phénomènes morbides, et nous n'avons pas besoin d'ajouter combien les résultats obtenus sont d'une douteuse appréciation pour le second ordre de faits.

En tête des affections convulsives figure naturellement l'épilepsie. Locock est le premier (1) qui ait attribué au bromure de potassium des vertus anti-épileptiques ; son opinion est toujours citée, mais en réalité elle ne porte que sur un seul cas, bien qu'il mentionne une quinzaine de succès. Dire qu'un médicament a guéri l'épilepsie 14 fois sur 15 cas, c'est lui assigner une telle valeur thérapeutique qu'on ne se borne pas à énoncer de vagues souvenirs, et qu'on force la conviction par le récit des faits. Nous aimons mieux la modeste recommandation de Sieveking, dans son traité de la maladie épileptique, lorsqu'il déclare que le bromure de potassium est vraiment d'un bon usage (*decidedly beneficial*), sachant au juste ce que veut dire cet éloge appliqué à tant d'autres agents successivement délaissés.

Le Dr D. Williams, médecin de l'asile d'aliénés de Northampton, a soumis le bromure à une expérimentation plus décisive en l'administrant à 37 malades. Son but a été non pas de constater la vertu curative du médicament, mais de mesurer ses effets utiles alors même qu'il ne conduirait pas à la guérison. A cet usage, il a dressé un tableau statistique représentant le nombre des accès chez les malades, hommes et femmes, avant et après l'emploi du bromure, pendant une période de cinq mois. Il ré-

(1) *The Lancet*, 1857.

sulte de ce relevé que les 19 hommes avaient éprouvé 1,012 attaques avant le traitement et n'en ont subi que 706 pendant la médication, soit une différence en moins de 306; chez les femmes, le rapport est comme 1127 à 970, soit également une diminution de 157.

La statistique de Williams a un double intérêt. Elle montre, d'une part, à quel point d'exagération on s'était laissé entraîner puisque, parmi les malades, tous ont été améliorés et pas un n'a guéri. Elle montrerait en même temps, si la chose avait besoin d'un surplus de démonstration, combien il faut se défier des explications préalables, quand on expérimente un remède. L'idée dominante de Locock, celle qu'a exprimée avec non moins d'assurance le Dr M<sup>r</sup> Donnel (*Dubl. Journ.* fév. 1864), c'est que l'épilepsie était surtout avantageusement modifiée par le bromure chez la femme, et, lorsqu'elle reconnaissait pour cause des désordres utérins. Il semblait que l'action sédative du brome sur les organes génitaux, admise sans contrôle comme nous l'avons indiqué, rendait compte de ces bons résultats; or, d'après les recherches du Dr Williams, c'est chez les hommes au contraire que le médicament aurait eu le plus d'efficacité, et on a vu dans quelles limites étroites cette efficacité finissait par se mouvoir.

Le Dr Browne, dans la longue monographie qu'il a consacrée à l'étude du bromure de potassium et de son action sur le système nerveux, déclare que cet agent n'a pas été trop vanté par ceux qui l'ont recommandé comme anti-épileptique; néanmoins il ne rapporte qu'un seul exemple, et finit par admettre que ce n'est pas dans les asiles d'aliénés qu'il convient d'en poursuivre l'efficacité. Le fait est celui d'un enfant de 16 ans, interné depuis deux années dans l'asile de Newcastle on Tyne, dont l'histoire est d'ailleurs intéressante. Sous l'influence du bromure de potassium, continué pendant deux mois, les attaques épileptiques diminuèrent de nombre et d'intensité, la santé générale s'améliora, puis le remède fut abandonné on ne sait pourquoi, et les accès reprirent leur première intensité.

L'auteur a aussi son explication favorite sur laquelle nous aurons à revenir, et qui lui sert de guide dans les indications du bromure de potassium. Pour lui, il exerce une action sédative sur la moelle allongée, il arrête au point de départ la génération de l'influx nerveux, bien supérieur en cela aux substances qui, comme les fleurs de zinc, arrêtent l'explosion, sans diminuer l'accumulation du fluide dans le centre nerveux, et qui font payer une amélioration passagère par de plus graves accidents (*a formidable penalty*).

La seconde affection convulsive, de nature toute différente, mais d'un type également défini, contre laquelle on a surtout préconisé le bromure, c'est la coqueluche. Les observateurs ont employé de préférence le bromure d'ammonium qui semble avoir des propriétés absolument identiques à celles du bromure de potassium, et qui se prescrit à même dose, en tenant compte de l'âge des sujets.

Tandis qu'en opposant le bromure à l'hystéro-épilepsie on avait tout d'abord été guidé par les propriétés anti-aphrodisiaques du sel, en l'appliquant au traitement de la coqueluche on était conduit par ses propriétés anesthésiques et par la spécificité de son action sur la gorge et sur les premières voies respiratoires.

En 1862 et 1863, dans deux meetings de sociétés médicales, le Dr Gibb appela le premier l'attention sur l'utile emploi du bromure d'ammonium pour la guérison de la coqueluche. Un peu plus tard, le Dr Harley reprit les mêmes essais, avec l'espérance de déterminer une demi-paralysie ou tout au moins une anesthésie partielle de la glotte. Il rapporte, en les abrégant, 5 observations empruntées à des enfants dont l'âge varie de 18 mois à 4 ans. La dose fut, en moyenne, de 20 à 40 centigrammes de bromure d'ammonium en solution dans de l'eau distillée. Les quintes furent amendées chez tous dès les trois premiers jours de l'administration du médicament, et bientôt il ne resta plus qu'une bronchite sans toux spécifique. Il convient d'ajouter que, comme il arrive dans la plupart des cas de coqueluche, l'amélioration fut constatée par la mère sans contrôle possible de la

part du médecin; il faut aussi regretter **que** les observations du D<sup>r</sup> Harley portent sur des sujets **amenés** à une consultation d'hôpital et dont la maladie ne fut qu'**imparfaitement** observée.

Ainsi qu'on a eu tant de fois à le **noter dans** l'histoire des découvertes thérapeutiques, le troisième **observateur**, le D<sup>r</sup> Browne, tout en recommandant le remède, **avoue n'avoir pas obtenu** des résultats aussi brillants que ses deux **devanciers**.

Il admet que le bromure d'ammonium est surtout à utiliser chez les enfants âgés de plus de 2 ans. **La dose** la plus propice lui a paru être celle de 30 centigrammes **par jour**; une fois que par erreur on avait fait prendre à un **enfant de 2 ans** une solution de 75 centigrammes prescrite pour **quatre jours**, il n'en résulta ni inconvénients ni profits. En somme, **le sel** de brome diminue le nombre des quintes, surtout quand **elles sont** très fréquentes; il convient aux cas simples en **modérant un** accident pénible, mais il n'est d'aucun succès dans les cas **graves** où, en dehors des quintes, il s'agit de combattre une **maladie des** voies respiratoires.

L'hystérie, sous la forme hyperesthésique, la moins commune sans être cependant une exception, **semblait** pouvoir fournir un vaste champ d'expériences. On **a supposé**, en effet, que des névralgies, des spasmes locaux **réputés de** nature hystérique seraient heureusement modifiés, et **on a rapporté** quelques exemples qui ne sont rien moins que **concluants**.

Pour qui sait la mobilité de **plusieurs de** ces manifestations limitées, la ténacité de certaines autres **qui résistent**, comme la toux hystérique, aux plus violents **narcotiques**, il y a lieu de ne pas trop se fier aux effets du bromure **de** potassium, surtout quand les observations sont écourtées **comme** les expériences. Réussir à atténuer pendant quelques **jours** des douleurs capricieuses, ce n'est pas établir l'efficacité **vraie d'un** remède.

Après les maladies viennent les états **morbides**, les indispositions nerveuses auxquelles on a **confusément** appliqué le bromure de potassium, omettant les **insuccès**, se contentant de bénéfices peu durables, obtenant, par **intervalles** et un peu au hasard, des amendements définitifs.

Il en est ainsi quand un remède nouveau s'introduit: si la remarque est banale, c'est qu'elle est d'une fréquente application. Que les symptômes fussent sous la dépendance d'une lésion organique cérébrale ou cérébro-spinale, qu'ils eussent une raison d'être périphérique, qu'ils provinssent d'une action réflexe, peu importe; on s'est adressé directement aux accidents dont se plaignait le malade. Ce mode d'expérimentation qui a fait la fortune des homœopathes, en associant les malades au succès des médicaments, n'est que trop volontiers accepté dans le traitement des maladies nerveuses. Au bout de peu de semaines, souvent de peu de jours, le mieux apparent s'épuise, malades et médecins entament d'un tacite accord une nouvelle série de remèdes, et, suivant qu'on arrête plus tôt ou plus tard l'observation, l'agent employé passe pour plus ou moins efficace.

Parmi ces essais aventureux qui discréditent si souvent les remèdes de moyenne valeur, quelques-uns méritent d'être signalés, moins parce qu'ils sont absolument probants, que parce que le savoir des observateurs offre les plus sérieuses garanties.

Notre savant collègue, le D<sup>r</sup> Gubler, a eu le mérite d'étudier un des premiers en France les propriétés tempérantes du bromure de potassium et de reprendre l'enquête insuffisante des premiers observateurs, relativement à ses propriétés physiologiques.

En principe, il est d'opinion que non seulement le brome n'est pas un succédané de l'iode, mais que les deux substances peuvent se servir réciproquement d'antidote.

Thérapeutiquement, le D<sup>r</sup> Gubler a employé le bromure dans les cas suivants que nous nous bornerons à énumérer, le recueil où la monographie est insérée étant d'un facile accès pour nos lecteurs.

1° Angine ulcéreuse avec dysphagie, surtout, sinon exclusivement, chez des phthisiques, cette forme n'existant pas que nous sachions en dehors de la phthisie; 2° laryngo-bronchite avec toux spasmodique et quinteuse, emploi du bromure associé à la liqueur de Van Swieten et au goudron chez une femme de 55 ans; 3° toux spasmodique dans le courant de tuberculisations pul-

monaires ; emploi du remède pendant peu de jours, les malades ayant quitté l'hôpital ; fièvre hectique et sueurs ; 4° chorée, un seul fait chez une jeune fille de 16 ans, rechute guérie en quelques jours ; 5° paralysie généralisée, d'origine spinale : essai du bromure pendant moins d'une semaine, sans renseignements ultérieurs.

Le D<sup>r</sup> Vigouroux a rapporté cinq observations de névroses protéiques d'un jugement assez difficile. Une des malades a obtenu, à la suite d'un mois de médication bromurée, d'avoir plus de calme et de se sentir plus maîtresse d'elle-même. Chez un autre, les malaises tendaient déjà à se supprimer dès le lendemain de l'administration du remède ; chez une troisième enfin, sujette à des accès mélancoliques avec idée dominante de la mort ou de la folie qu'elle envisage avec complaisance, disparition immédiate des crises.

Le D<sup>r</sup> Browne a également rassemblé des cas sans parité : palpitations, accès de manie aiguë, rhumatisme articulaire, fièvre rhumatismale, migraine, hystéricisme, hématomèse hystérique, délire impulsifs, hypochondrie, suicide, etc.

Nous ne multiplierons pas ces citations qui témoignent moins de la puissance du médicament que de la conviction sincère des médecins qui l'ont prescrit. Par une remarquable coïncidence, tous les observateurs qui n'ont pas borné leurs tentatives à une classe définie d'affections ont enregistré peu de faits, mais ouvert la porte aux plus amples espérances. Les services rendus par le bromure ne sont rien, comparés à ceux qu'on est en droit d'en attendre si on élargit encore le domaine de ses applications : angines de tout ordre, affections du cœur, de la vessie, des reins, vertiges, paralysies avec contractures, épilepsie, tétanos, ne peuvent manquer d'être heureusement influencés.

Nous avons envisagé le bromure en rapport avec des maladies, avec des états morbides ; nous indiquerons brièvement ses usages à l'encontre de quelques troubles nerveux fonctionnels qui ne sauraient être classés ; nous voulons parler de l'insomnie et de l'excitation génitale.

Pour ce dernier ordre de phénomènes, rien de plus contradictoire que les expériences. Nous avons essayé le bromure de potassium à hautes doses chez deux jeunes filles, l'une prise, à l'époque des règles, d'érythisme génital caractérisé par les gestes, par les paroles, et avoué par la malade dans les périodes d'intermission ; l'autre, accidentellement nymphomane, si on veut prendre ce mot dans un sens réduit, lubrique par accès. Chez toutes deux, il nous a paru déterminer un peu d'amélioration, pas assez pour persévérer avec confiance dans la médication. Il est positif que son influence est nulle dans la spermatorrhée, et même contre les érections liées à la blennorrhagie.

L'insomnie est un fait pathologique tellement complexe et relevant de causes si variées, qu'il est peu vraisemblable qu'un remède réponde à tous les cas ou à toutes les espèces. Nous savons néanmoins que le narcotisme est assez habituellement appelé par certaines substances, pour qu'on ait été autorisé à constituer une classe de médicaments hypnotiques.

Parmi ces agents, l'opium et les solanées vireuses occupent le premier rang, si même elles ne jouissent à l'exclusion de tout autre agent de cette remarquable propriété. Le bromure de potassium serait le seul produit minéral capable de provoquer le sommeil, ou, ce qui n'est pas identique, de combattre l'insomnie.

C'est Behrend qui, le premier, dans une note mentionnée par tous ceux qui se sont occupés du bromure de potassium, signala la propriété narcotique de ce composé, déjà entrevue par Garrod. Le seul malade dont il expose l'observation avec quelques détails souffrait d'une insomnie due à une irritabilité nerveuse, et qui avait résisté aux préparations d'opium. L'auteur prescrivit 75 centigr. de bromure trois fois par jour avant le repas. Dès la première semaine, le sommeil tendait à se rétablir, et bientôt il suffit d'une dose donnée le soir à l'heure du coucher. Le mieux ainsi obtenu fut durable, et, quand le malade appréhendait le retour de l'insomnie, il revenait de temps en temps au remède. Behrend, d'ailleurs, n'échappe pas à l'entraînement, et

il engage les praticiens à utiliser le bromure contre deux ou trois maladies, avec les meilleures chances de succès.

Le D<sup>r</sup> Percy a consigné, dans l'*American med. Times* (août 1864), trois observations, l'une d'insomnie chez une femme de 40 ans, tourmentée par une toux nocturne à forme puérile; l'autre, celle d'une jeune fille, insomne par suite des douleurs excessives que lui causait un zona apyrétique; la troisième, enfin, empruntée à un cas d'alcoolisme chez une femme: la dose moyenne fut de 4 grammes par jour, pris de préférence le soir. Le succès fut complet chez les trois malades.

Le fait bien connu, publié par le D<sup>r</sup> Debout, a trait à un jeune homme affecté d'un rétrécissement de l'urèthre. Depuis un mois le malade était privé de sommeil, et dès le premier jour (il n'avait encore pris que deux cuillerées de la solution: 10 grammes pour 200 grammes de véhicule) il dort toute la nuit. Dans un second cas moins explicite, le bromure produisit encore des effets hypnotiques. Debout rapporte également une observation qui lui a été communiquée par le D<sup>r</sup> Gauchet, et où une insomnie, déterminée par un prurigo rebelle, guérit sous l'influence du bromure administré à la dose de 2 grammes par jour, en deux fois, matin et soir.

Le D<sup>r</sup> Browne, dans son mémoire tout récent et que nous avons déjà cité, n'a garde d'omettre une si favorable occasion d'attribuer le sommeil à la moelle allongée et d'expliquer l'insomnie par une irritation hyperesthésique de cette portion des centres nerveux. Il déclare avoir, dans l'asile qu'il dirige, employé 15 fois le bromure contre une insomnie absolue ou incomplète, et avoir réussi 8 fois. L'insomnie dépendait des causes les plus variées: paralysie générale, manie aiguë, chronique, puerpérale, rhumatisme, tuberculisation, etc. L'auteur ne se borne pas à un relevé statistique, il reproduit des faits que nous regrettons, faute d'espace, de ne pouvoir analyser.

Nous avons aussi employé nombre de fois le bromure de potassium contre les insomnies si fréquentes chez les individus atteints de désordres de l'intelligence au début, et presque tou-

jours sans bénéfice évident. Il faut bien reconnaître que ces cas sont souverainement rebelles et ne sont pas influencés, même par des doses énormes d'opium. Un seul hypochondriaque a été guéri, mais le remède a eu là trop de succès. Le malade, qui s'endormit aussitôt après avoir pris une cuillerée de solution, ne consentait plus à dormir si on ne lui donnait son remède de prédilection.

Quoi qu'il en soit, les propriétés hypnotiques du bromure de potassium nous semblent à peu près établies, sauf les réserves que l'indication comporte.

Nous croyons avoir exactement résumé tous les travaux auxquels le bromure de potassium a fourni matière dans ces derniers temps. Nous nous sommes abstenu, de parti pris, d'aborder la question encore plus indécise des eaux minérales bromurées pour ne parler que de l'administration du remède à doses relativement concentrées. Le temps n'est malheureusement pas encore venu où les eaux minérales figureront à leur place naturelle dans les formulaires à côté des médicaments dont nous varions les doses à notre gré; jusqu'à cette époque, la thérapeutique minérale, étudiée et pratiquée dans des conditions exceptionnelles, doit être réservée pour des recherches toutes spéciales.

En résumé, car il importe de clore cette longue étude par des conclusions, le brome, appliqué topiquement, paraît avoir la plupart des propriétés de l'iode dont il n'est cependant pas l'équivalent. A l'intérieur ses effets sont complètement ignorés.

Le bromure de potassium est à ranger provisoirement dans la classe un peu nombreuse des sédatifs salins, à côté de l'azotate de potasse dont il se rapproche par son action diurétique et qui entretient avec lui cette analogie d'avoir été autrefois vanté outre mesure comme sédatif et tempérant.

Il est sans parité avec les sédatifs végétaux tels que l'opium, la belladone, la jusquiame, etc. Il calme sans risque d'excitation, mais il doit à son innocuité plus qu'à ses vertus actives, d'avoir été et d'être encore prescrit à tout événement. L'usage abusif

qui en a été fait est le plus grand obstacle à une appréciation vraie du médicament.

En tous cas, son action n'est pas de celles qui autorisent les espérances auxquelles la plupart des observateurs se sont laissé entraîner. Agissant doucement et lentement, il a eu le double tort d'être expérimenté à la hâte et de donner de suite des résultats d'une trop brillante soudaineté.

Si, au lieu de s'en tenir aux effets observés, on accepte les données des thérapeutistes qui recommandent avec tant de confiance le remède, on doit regarder le bromure de potassium comme exerçant une action sédative sur les convulsions de tout ordre, sur les mouvements du cœur, sur les spasmes et les agitations non convulsives, sur les hyperesthésies généralisées ou partielles, sur l'insomnie et sur les fonctions génitales.

(*Archives générales de médecine*, 1865.)

## L'HYDROTHÉRAPIE EN FRANCE.

---

Les épreuves les plus décisives auxquelles puisse être soumise une médication ont été subies par l'hydrothérapie. Repoussée d'abord par l'incrédulité des médecins, adoptée avec enthousiasme par un certain nombre de malades qui s'étaient faits les apôtres de la foi nouvelle; vantée outre mesure par les médecins nouvellement convertis; inscrite au catalogue des médecines populaires, l'hydrothérapie a non seulement résisté, mais elle a conquis dans la thérapeutique une place dont on ne la dépossédera plus.

Aux premières luttes succède aujourd'hui un calme qui n'est rien moins que de l'indifférence, et le temps est favorable aux jugements sans passion. La troisième édition d'un des traités les plus considérables qui aient été publiés sur la matière nous fournit une occasion de suivre les progrès accomplis depuis quelques années, et de constater l'état actuel de nos connaissances.

Dans les questions de science pure, toute proposition une fois démontrée appartient à la science; qu'on la laisse dans l'ombre ou qu'on l'exploite, elle n'en est pas moins acquise, et les dispositions des savants n'y sauraient rien modifier. Il en est autrement quand il s'agit des sciences appliquées. La démonstration n'y est jamais à l'état de lettre morte; chaque application représente une nouvelle recherche et rappelle la discussion des principes.

L'expérimentateur est un élément essentiel et obligé de l'expérimentation, et il importe de se rendre compte des tendances